

Mémento: Prévention des abus sexuels

Ce mémento ainsi que la déclaration d'engagement moral à signer, qui s'adressent aux monitrices et moniteurs actifs dans le sport des enfants et des jeunes, et les aident à la fois sur le plan de la prévention et sur la bonne réaction à avoir en cas de soupçon, ce qui permet d'éviter les abus sexuels.

Un grand merci à la ville de Winterthour, qui nous a autorisés à utiliser ses informations et à les adapter à nos besoins.

Approche en matière de protection des enfants

Les abus sexuels, quelle qu'en soit la forme, sont des atteintes à la personnalité des personnes touchées. Nous voulons faire toute la clarté sur les responsabilités et les liens étroits qui unissent adultes et enfants. Pour ce faire, il faut notamment fixer des limites.

Messages clés

- Prends la prévention des abus sexuels au sérieux.
- Entretiens de bonnes relations avec les enfants et les jeunes. Cela inclut des contacts corporels sains, qui ne posent pas problème tant qu'ils n'ont aucune connotation sexuelle et que l'enfant se sent bien.
- Pars du principe que tes collègues n'ont pas d'intentions sexuelles; mais si tu repères des signes qui vont dans ce sens, tu dois absolument les prendre au sérieux.

Règles de conduite générales

- Je respecte et protège l'intégrité sexuelle, psychique et physique des enfants, des jeunes et des adultes. Je ne tolère aucune transgression ni aucun abus sexuel.
- Si j'ai connaissance d'actes susceptibles de compromettre l'intégrité d'un enfant, d'un jeune ou d'un adulte, j'en informe les responsables de notre organisation.
- J'aide à dissiper les soupçons si je suis la personne accusée de transgression.
- En tant que monitrice ou moniteur, j'ai conscience d'être responsable du respect des limites inhérentes à mon rôle et à ma fonction. Je reconnais et respecte les besoins et les limites des personnes qui me sont confiées, même si elles-mêmes les négligent.
- Les enfants, les jeunes et les adultes qui me sont confiés dépendent de moi. J'ai conscience du pouvoir et de l'influence que ma position implique et je n'en abuse pas.
- Je m'engage à traiter les membres du groupe d'entraînement et de la communauté avec considération. A cet égard, l'autodétermination, le bien-être, la santé et la dignité de toutes les personnes concernées priment.
- Je ne recourrais jamais à la violence envers les membres du groupe d'entraînement et de la communauté, qu'il s'agisse de violence émotionnelle, verbale, sexuelle ou visant à améliorer les performances. J'adopte un comportement physique et verbal adéquat et une attitude attentive en ce qui concerne les contacts physiques dans le sport.
- J'autorise le club, l'office des sports ou la monitrice ou le moniteur en chef du camp à donner des renseignements après mon départ en cas d'éventuelles demandes de références.

Que faire en cas de soupçon?

- Prends tes observations, tes impressions et tes sentiments au sérieux.
- Ne précipite rien. Prends note des observations, des remarques et des déclarations de la personne accusée et de la victime présumée.
- Ne parle pas directement de tes soupçons à la personne concernée (victime) ou à la personne suspecte (coupable).
- Consulte d'autres personnes de confiance qui savent faire preuve de discrétion et de circonspection.
- En cas d'inquiétude persistante ou croissante, demande conseil (coordonnées des services de consultation en bas de la page). Fais appel à l'aide professionnelle des services spécialisés, n'agis pas sans les consulter.

Si un enfant ou un jeune se confie à toi

- Crois l'enfant ou le jeune.
- Reste calme et ne précipite rien.
- Dis à l'enfant ou au jeune que tu vas demander de l'aide, de manière anonyme s'il le désire.
- Consulte un service spécialisé (service d'aide aux victimes).

Si tu es toi-même la personne soupçonnée

- Prends au sérieux les reproches et les rumeurs et coopère.
- Adresse-toi à une ou un responsable du club et/ou à un service spécialisé (service d'aide aux victimes) et fais-toi conseiller.

Informations complémentaires:**Service d'aide aux victimes dans les cantons**

<https://www.aide-aux-victimes.ch/fr/ou-puis-je-trouver-de-laide/>

Réseau contre l'exploitation sexuelle

<https://www.kinderschutz.ch/fr/engagement/reseaux/reseau-domaine-des-loisirs>

- **Personne de contact du réseau:**
Suisse alémanique: [Limita](#), Karin Iten, k.iten@limita-zh.ch, tél. 044 450 85 20
Suisse romande, Tessin: [Espas](#), Marco Tuberoso, marco.tuberoso@espas.info, tél. 0848 515 000
 - **Prévention des violences sexuelles dans le domaine des loisirs**
Vous vous intéressez à cette question de manière générale ou vous avez des questions de fond:
[Protection de l'enfance Suisse](#), Myriam Kleiner, myriam.kleiner@kinderschutz.ch, tél. 031 384 29 09
 - [VERSA](#), centre d'aide indépendant pour les organisations sportives (ville de Zurich)
-